

PÊCHES & AQUACULTURE

EN NOUVELLES

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Jérémie Persant, Marie-Noëlle Charlebois, Marie Lionard, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemare, Gabrielle Lafond-Chenail.

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

2

Édition 2021 du Rendez-vous de l'industrie de la pêche et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine

3

Recrutement de travailleurs étrangers temporaires dans les usines de transformation de produits aquatiques – Bilan et mise à jour des mesures

4

La rencontre Ressources Aquatiques Québec (RAQ) 2021

Les crevettiers investissent dans l'automatisation des procédés

VERS UNE AUTRE SAISON PROMETTEUSE

Déjà le mois de mars! Les préparatifs vont bon train en vue de la prochaine saison de pêche, que je vous souhaite aussi fructueuse que celle de 2021.

Globalement, la saison dernière a été positive. En effet, la valeur préliminaire des débarquements de poissons et de fruits de mer au Québec a atteint un sommet historique de 437 millions de dollars, dépassant ainsi, pour la première fois, la barre des 400 millions de dollars. Il s'agit d'une performance exceptionnelle.

L'industrie des pêches du Québec a réussi à tirer avec brio son épingle du jeu malgré les écueils causés, notamment, par les problèmes d'approvisionnement sur les marchés mondiaux. Nous devons maintenant mettre à profit cette croissance et redoubler d'efforts pour promouvoir et accroître la visibilité des produits marins québécois sur les marchés intérieurs dans le but d'amener les consommateurs à continuer de choisir les produits d'ici.

En décembre dernier, j'ai annoncé la mise sur pied d'une étude dont l'objectif est de documenter la contribution du secteur des pêches et de l'aquaculture à l'autonomie alimentaire du Québec. Les résultats de l'étude permettront d'établir une stratégie qui visera la croissance des ventes des produits aquatiques du Québec sur le marché intérieur et une plus grande contribution du secteur des pêches à l'autonomie alimentaire durable du Québec.

Au cours des prochaines semaines, de nombreuses campagnes de promotion passeront à l'action pour rejoindre les consommateurs québécois. Les acteurs de notre industrie ont tout à gagner en faisant valoir leurs produits alors que le début de la saison approche, attendu que l'appétit des consommateurs grandit, saison après saison, en ce qui a trait aux produits relevant de la pêche et de l'aquaculture.



Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

Les efforts des pêcheurs, des aquaculteurs et des transformateurs d'ici pour offrir des produits de grande qualité sont un gage de succès. C'est ce qui fait la distinction entre les produits québécois et les produits importés.

Pour tous, les prochains mois seront bien occupés. Les partenaires de la Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* se préparent à leur troisième rencontre annuelle visant sa mise en œuvre. Prévus au mois de mai, la réunion se tiendra sur le thème de « L'autonomie alimentaire durable ». J'invite donc les représentants de votre filière à y prendre part activement.

Pour terminer, je tiens à vous souhaiter une excellente saison de pêche 2022!

CONSULTATIONS AUPRÈS DE L'INDUSTRIE POUR REPÉRER DES PROJETS SECTORIELS ET INNOVANTS

Par Jérémie Persant,

Conseiller en innovation, Direction de l'innovation

Pour le développement de l'industrie, l'innovation est un moteur. Ainsi, les activités en la matière sont au cœur des préoccupations du MAPAQ. C'est la raison pour laquelle le Ministère a entrepris des consultations dont le but est de repérer les projets et les actions axés sur l'innovation auxquels la priorité sera donnée pour assurer, au cours des prochaines années, le développement harmonieux et efficace du secteur.

Pour accroître la portée des retombées des activités axées sur l'innovation, le Ministère favorise l'approche sectorielle. Évidemment, une telle approche suppose un haut degré de concertation des partenaires en matière d'innovation que sont les entreprises, les centres de recherche, les universités et le Ministère. Ainsi, depuis le début de décembre 2021, des réunions sont organisées avec les acteurs intéressés par l'innovation. La première consultation portait sur le secteur des algues. Toutefois, au cours de l'année 2022, d'autres consultations suivront notamment pour le secteur de la pisciculture, de la mariculture ou encore pour celui de la transformation des produits marins du Québec. Par la suite, les acteurs du domaine seront invités à déposer des projets dans les programmes axés sur l'innovation que sont le Fonds des pêches du Québec et le programme Innovamer.

Pour finir, le Ministère tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont participé et qui vont prendre part à cette démarche essentielle.

ÉDITION 2021 DU RENDEZ-VOUS DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE ET DE LA MARICULTURE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par **Karine Villemaire**,
Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine

Le 15 décembre 2021 a eu lieu le Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine. Cette année, l'événement a adopté une formule hybride dans le but de prendre contact avec le plus de participants possible qui évoluent dans le domaine de cette industrie, tout en respectant les recommandations sanitaires résultant de la COVID-19. La présente édition a donc été accessible à la fois sur place et en mode virtuel. Au total, 125 personnes environ, dont une quarantaine à distance, ont pu participer au rendez-vous.

En guise d'ouverture, le maire et le député des Îles-de-la-Madeleine, MM. Jonathan Lapierre et Joël Arseneau, ont souligné le dynamisme du secteur, tout en rappelant la présence des étudiants en pêche professionnelle. Pour une deuxième participation virtuelle, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a pris part à l'ouverture de l'événement. À cette occasion, il a mentionné que deux études seront menées pour mieux documenter le rôle et la contribution du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales. L'une porte sur l'autonomie alimentaire et l'autre, sur le développement économique régional. Ces études permettront de définir les actions gouvernementales considérées comme prioritaires pour le secteur. Le ministre a également mentionné qu'il porte une attention particulière aux enjeux fédéraux, parmi lesquels le quai de Cap-aux-Meules, ainsi qu'au respect des parts historiques du Québec pour la pêche au sébaste.



Présentation 12 mois en 12 minutes par M^{me} Gabrielle Landry, animatrice de l'événement.

Comme chaque année, les présentations au sujet de la revue de l'actualité et du suivi du bilan des pêches pour l'année 2021 étaient très attendues. Il en ressort que l'année 2021 a été, dans la grande majorité des pêcheries,

une autre année record pour le secteur des Îles, tant en ce qui concerne les quantités qu'en ce qui a trait aux valeurs au débarquement.



Le Rendez-vous a permis de transmettre aux participants une multitude de renseignements portant sur différents sujets, parmi lesquels les suivants :

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES PÊCHES ET DE LA MARICULTURE PAR PÊCHES ET OCÉANS CANADA.

Au total, les retombées ont été évaluées à 242,2 millions de dollars en 2019 pour le secteur des Îles-de-la-Madeleine.

LE SUIVI DU PROJET D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'OUVERTURE DE LA SAISON DE PÊCHE AUX HOMARDS DE LA ZPH 22 PAR LE REGROUPEMENT DES PÊCHEURS ET DES PÊCHEUSES DES CÔTES DES ÎLES ET MERINOV.

Malgré certains risques sur le plan technologique, le projet apporte de l'information pertinente au sujet de la température de l'eau selon les secteurs de pêche, et des renseignements sur le plan biologique qui pourraient exercer une influence sur la date d'ouverture de la pêche au homard.

LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE SUR LES TECHNIQUES SÉCURITAIRES DE PÊCHE AU HOMARD PAR MERINOV.

Faute d'avoir pu transporter le démonstrateur jusque dans l'archipel madelinot pour des raisons techniques, une présentation a permis de visualiser les améliorations possibles sur le pont d'un bateau de pêche au homard dans le but de maximaliser la sécurité des travailleurs de la mer.

LES CAPSULES D'EMPLOIS PAR LE BON GOÛT FRAIS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (BGFIM).

En vue d'attirer de nouveaux travailleurs dans le secteur bioalimentaire, le BGFIM a produit plusieurs capsules sur les emplois possibles, dont ceux dans les établissements de transformation de produits marins. Ainsi, la capsule conçue pour la Renaissance des Îles a été présentée lors du Rendez-vous.

LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS POUR UNE GESTION DURABLE DES RÉSIDUS MARINS SUR L'ARCHIPEL PAR LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES MILIEUX INSULAIRES ET MARITIMES (CERMIM).

Le CERMIM a fait le suivi de ses projets de valorisation réalisés au sein du secteur agricole (remplacement de la chaux et amendements) et dans le domaine du génie civil (béton). Il en ressort que l'étape du séchage est déterminante pour la valorisation complète des résidus, et que les travaux de recherche de solutions adaptées au contexte insulaire se poursuivront.

LA RÉCUPÉRATION ET VALORISATION D'ENGINS DE PÊCHE PERDUS ET EN FIN DE VIE : INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE PAR LE COMITÉ ZIP, MERINOV ET LE CERMIM.

Trois organismes du milieu ont uni leurs forces pour localiser, récupérer et réutiliser de l'équipement de pêche. Ce matériel était soit perdu, soit abandonné en mer, ou tout simplement inutilisé. À partir des données disponibles, 63 casiers à homard et 2 dragues, sans compter le cordage, ont pu être récupérés en mer au moyen de la plongée. Au sol, 441 casiers et 3151 kg de cordage ont été recouverts. Ces matériaux ont un potentiel de revalorisation dont plusieurs solutions concrètes ont été appliquées dans le contexte de ces projets.

LA CAPSULE HIVERNAGE ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ PAR LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES PÊCHES MARITIMES.

Cette capsule montre la routine exemplaire que doit suivre un pêcheur pour l'entretien du matériel de sécurité à bord de son bateau.

L'équipe de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, qui coordonne l'événement au nom de la Table pêche et mariculture des Îles-de-la-Madeleine, est fière d'avoir pu offrir à l'industrie l'édition 2021 du Rendez-vous de l'industrie de la pêche et de la mariculture. Le MAPAQ appuie cet événement dont le but est d'être une initiative collective permettant au secteur de rayonner.

Pour obtenir certaines présentations, prenez contact avec M^{me} Marie-Christine Leblanc, superviseure et agente de développement territorial à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, à l'adresse : mcleblanc@muniles.ca.

RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES DANS LES USINES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AQUATIQUES – BILAN ET MISE À JOUR DES MESURES

Par Omar Sarr,
Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Pour combler leurs besoins en matière de main-d'œuvre, les usines de transformation de produits aquatiques, situées dans les régions maritimes, recourent de plus en plus au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Selon les données fournies, 151 travailleurs étrangers temporaires ont été engagés par ces entreprises au cours de la saison de pêche commerciale de 2019. Les prévisions de recrutement portaient, en 2020, sur 356 de ces travailleurs. Cependant, compte tenu des contraintes liées à la COVID-19, très peu d'embauches de cette nature a pu être menée à terme.

En 2021, toutefois, 345 embauches du genre, par rapport aux 484 qui avaient été prévues, ont été faites. La durée de séjour de ces travailleurs variait de 14 à 30 semaines à raison de 35 à 45 heures travaillées par semaine. Dans l'ensemble, ces travailleurs ont accumulé près de 320 000 heures ouvrées.

LE COÛT DU RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Les frais qu'engagent les usines pour embaucher ces travailleurs incluent des droits individuels totalisant plus de 1 400 \$ payés au gouvernement du Canada et à celui du Québec. S'ajoutent également des frais d'honoraires pour des experts en recrutement international, des frais de transport, d'hébergement et plus encore. En 2021, le coût moyen de recrutement d'un seul travailleur dans certaines usines dépassait 10 000 \$. Ce montant incluait les frais liés à la COVID-19, dont des frais d'hébergement et des salaires, durant les périodes d'isolement obligatoire de 14 jours auxquelles ces travailleurs étaient soumis à leur arrivée au Québec.

Pour alléger les frais liés à une activité de recrutement international, le Québec offre aux entreprises un soutien financier représentant 50 % des frais admissibles pour un maximum de 1 200 \$. En outre, dans le contexte de la COVID-19, le gouvernement du Canada offrait aux entreprises, à titre de remboursement d'une partie des frais liés à l'isolement obligatoire mentionné précédemment, un montant de 1 500 \$ par travailleur arrivé au Québec entre le 1^{er} janvier 2021 et le 15 juin 2021 ou 750 \$ pour ceux arrivés au Québec entre le 16 juin 2021 et le 31 août 2021.

DE NOUVELLES MESURES D'ASSOUPLISSEMENT DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Au mois d'août dernier, le gouvernement du Québec et celui du Canada ont conclu une entente relative à l'application de mesures d'assouplissement du processus de recrutement de travailleurs étrangers temporaires. Ces mesures seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

En ce qui concerne le recrutement de ces travailleurs dans le secteur des pêches, les assouplissements portent sur trois aspects.

1. La hausse du nombre maximal de travailleurs étrangers temporaires pouvant être embauchés dans une entreprise

Le nombre de ces travailleurs que pouvait embaucher une entreprise de transformation de produits aquatiques comptant plus de dix employés était limité à 10 % de l'effectif de l'entreprise.

Maintenant, en ce qui concerne le volet des postes de bas salaire¹, le taux est haussé à 20 % pour l'ensemble des professions couvertes par les secteurs que détermine le gouvernement du Québec, parmi lesquels la préparation et le conditionnement de poissons et de fruits de mer. De même, l'exemption de la limite de 10 % est maintenue pour les postes saisonniers à bas salaire dont la durée ne dépasse pas 180 jours civils.

2. L'ajout du métier d'ouvrier dans les usines de transformation de poisson et de fruits de mer à la liste des professions admissibles au traitement simplifié

En général, pour embaucher un travailleur étranger temporaire, une entreprise québécoise doit déposer une demande d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) qui doit être approuvée par les deux paliers gouvernementaux (Québec et Canada) dans le but d'évaluer les répercussions de l'embauche prévue sur le marché du travail canadien et québécois. Ainsi, l'entreprise doit, au préalable, fournir des preuves qu'elle s'est efforcée de recruter des Québécois et des Canadiens.

La nouvelle entente bilatérale permet aux usines du secteur de présenter leur demande pour une EIMT en suivant un processus simplifié qui n'exige pas de preuves à propos des efforts ayant été faits pour recruter des Québécois et des Canadiens, et ce, en vue de recruter des ouvriers ou des ouvrières dans le contexte du PTET.

3. L'ajout du corps d'emploi de manœuvre dans la transformation du poisson et des fruits de mer à la liste des professions exemptées du processus d'affichage externe

Habituellement, avant de présenter une demande pour une EIMT, l'entreprise doit afficher, sur le Guichet-Emplois du gouvernement du Canada, les emplois à pourvoir et utiliser deux méthodes additionnelles de recrutement conformes à la pratique d'affichage des offres d'emploi pour la profession visée. De plus, l'affichage doit se faire pendant une période de quatre semaines consécutives au moins, au cours des trois mois qui précèdent la présentation de la demande pour une EIMT.

Actuellement, les usines de transformation de produits aquatiques peuvent présenter leur demande visant une EIMT dans le but d'embaucher des manœuvres dans le contexte du PTET sans affichage externe des postes à pourvoir.

Sources :

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-ministre-jean-boulet-presente-le-consensus-quebecois-concernant-les-assouplissements-au-programme-des-travailleurs-etrangers-temporaires-35807>

[Exigences du Programme pour les postes à bas salaire - Canada.ca](https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/action_fiches/soutenir_recrutement.asp)

https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/action_fiches/soutenir_recrutement.asp

¹ Salaire inférieur au salaire médian au Québec.

LA RENCONTRE RESSOURCES AQUATIQUES QUÉBEC (RAQ) 2021

Par **Nathalie Moisan**,
Direction régionale de l'Estuaire et des eaux intérieures



Le regroupement interinstitutionnel Ressources Aquatiques Québec a tenu sa réunion annuelle les 23 et 24 novembre derniers à Québec. Le RAQ regroupe des chercheurs rattachés à huit établissements d'enseignement universitaire du Québec, venant également d'autres provinces et pays, de ministères provinciaux et fédéraux ainsi que de plusieurs autres organismes du secteur aquatique. Plus d'une centaine de participants ont assisté à 22 présentations de grande qualité ainsi qu'à une séance de présentations rapides données par l'effectif étudiant, laquelle a remplacé la traditionnelle séance d'affiches. Lors de cette activité, les étudiants n'avaient que trois minutes pour susciter l'intérêt de l'auditoire. Cet exercice de concision a permis d'assister à des descriptions très dynamiques!

Cette année, à titre d'exemple, des études portant sur les répercussions occasionnées par les changements climatiques touchant les populations de poissons de fonds exploités commercialement, sur le régime alimentaire du sébaste ou sur l'usage de probiotiques pour améliorer la santé des poissons d'élevage ont su captiver l'assistance. Vous pouvez trouver les résumés de toutes les présentations à l'adresse <https://www.raq.uqar.ca/wp-content/uploads/sites/130/2021/11/resumes.pdf>.

Pour souligner le 20^e anniversaire du regroupement, un concours de photos illustrant les projets de recherche a été lancé. Ce concours comprenait deux catégories, la première étant intitulée : « Mon projet de recherche sur le terrain », et la seconde, « Mon projet de recherche en laboratoire ».

En ce qui concerne la photo de laboratoire, la gagnante est M^{me} Mousumi Sarker Chhanda. Sa photo montre des incubateurs d'œufs d'omble de fontaine avec biofiltre. Ses travaux portent sur le microbiote de l'omble de fontaine qui permettrait d'augmenter la qualité des œufs en période d'incubation.



© Crédit : Mousumi Sarker Chhanda, incubateurs avec filtre biologique.

Pour la catégorie terrain, M^{me} Carole Gauvin a obtenu le prix avec sa photo intitulée Anguille sous roche. M^{me} Gauvin étudie la contamination des anguilles d'Amérique.



© Crédit : Carole Gauvin, Anguille sous roche.

Le MAPAQ était présent à ces réunions.

Félicitations au comité organisateur pour cette édition qui s'est révélée un franc succès!

LES CREVETTIERS INVESTISSENT DANS L'AUTOMATISATION DES PROCÉDÉS

Par **Danielle Bouchard**,
Direction régionale de la Gaspésie

D'ici le printemps 2022, onze crevettiers¹ de la Gaspésie acquerront et installeront des systèmes de mécanisation de séparation des prises accessoires et de pesée. Il s'agit d'une innovation importante pour l'industrie de la capture au Québec.

L'ajout de séparatrices à bord du crevettier optimisera l'opération de séparation des prises accessoires qui, actuellement, se fait manuellement. Cet équipement diminuera le temps consacré au traitement de la crevette sur le pont et le temps de son exposition à la chaleur extérieure. De plus, il réduira la manutention de la crevette nordique à bord du bateau de pêche, ce qui augmentera la qualité des produits offerts sur les marchés et améliorera les conditions de travail des aides-pêcheurs.

Quant à elle, la mécanisation du système de pesée des prises permettra une pesée programmée et une distribution en sac identique. Le procédé mécanisé permettra que les crevettes soient mises en cale et glacées plus rapidement, ce qui contribuera à l'amélioration de leur qualité.

Les onze entreprises, qui totalisent des contingents de près de 2 625 tonnes métriques de crevettes, sont soutenues dans leur projet par la Coopérative des capitaines propriétaires de la Gaspésie (anciennement ACPG) qui leur assure un contact direct avec le fournisseur d'équipement Intech, basé au Danemark. Ce dernier assumera la confection et l'adaptation, sur le plan technologique, de l'équipement sur les bateaux.

Convaincus des gains, d'autres pêcheurs devraient emboîter le pas vers cette amélioration de la productivité, laquelle démontre également des répercussions positives sur les conditions de travail des aides-pêcheurs.

Sur des investissements d'environ 2,2 millions de dollars pour l'ensemble des entreprises, le MAPAQ contribue pour près de 800 000 \$.

¹ Pêcheries Danamé inc., 9080-6100 Québec inc., Pêcheries Mario B. inc., Pêcheries Dupuis 130427 inc., Les Pêcheries Marc Paré inc., Pêcheries GMS inc. et Pêcheries Martin Paré inc., Les Pêcheries Gedema inc., Les Pêcheries Réal Bond inc., Les Pêcheries Réal Bond inc., Pêcheries Guillaume Synnott inc. et 9000-3997 Québec inc.